

CORRESPONDANCE ROMAINE

Mars 1913.

LE nouveau bréviaire, qui est obligatoire depuis le commencement de la nouvelle année, de telle sorte qu'on ne satisfait point à ses obligations en récitant l'ancien, ou mieux le bréviaire *iuxta veterem formam*, a été accueilli généralement avec faveur. En effet, il est d'une part, au moins pour les fêtes, notablement plus court que l'ancien; et de l'autre, la variété des psaumes qui changent à chaque heure du jour offre un aliment toujours nouveau à la piété et est aussi un puissant remède contre les distractions. Nous sommes hommes, exposés à la fragilité humaine, et si les prières que nous récitons n'occupent point tous nos sens, ne sollicitent pas de nous une attention soutenue et constante, il est bien à craindre qu'on ne les récite machinalement, et partant sans fruit réel pour l'âme.

— Cependant cet enthousiasme pour le nouveau Psautier n'a pas été général; les vieux prêtres étaient attachés à leur ancien bréviaire pour plusieurs motifs. La vue s'affaiblissant avec l'âge, la nouvelle récitation les obligeait à une lecture plus attentive et partant fatigante. De plus les rubriques étaient profondément modifiées; et quand on a une habitude de quarante ans dans la récitation d'un ensemble de prières données, il est dur de s'en défaire pour passer à une organisation différente. Enfin il y avait bien un peu de misonéisme dans cette répugnance à prendre le nouveau bréviaire, misonéisme très explicable après tout, et dont il était équitable de tenir compte.

— La sagesse du Souverain-Pontife, qui connaissait bien